

Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal

Juillet 2023

Au son des cloches

Les sonneries des deux cloches de l'église de Saint-Pierre-de-Côle sont commandées par un automate qui vient d'être remplacé par la société Honoré, qui en assure l'entretien.

C'est l'occasion d'en apprendre plus sur le fonctionnement de ces deux vénérables ancêtres.

Le clocher de l'église Saint-Pierre-es-Liens abrite deux cloches : la plus grosse, (1 000 kg) qui donne le Mi, a été refondue sur place avant d'être réinstallée en 1861, la seconde (490 kg) qui donne le La, fondue à Annecy-le-Vieux (Savoie), fut offerte en 1937 par madame Nadal. Elles sont actionnées par des mécanismes qui sont commandés par un automate.

Celui-ci déclenche les sonneries régulières qui égrènent les heures (deux fois avec un écart de 3 minutes) et les demi-heures, de jour comme de nuit.

Il commande aussi l'Ave Maria qui marque l'Angelus trois fois par jour, à 7h, 12h et 19h.

Car l'église et donc son clocher, même s'ils appartiennent à la commune, relèvent de l'autorité de la paroisse et de son représentant, le curé.

C'est pourquoi, les cloches sonnent également, ensemble et à la volée, pour annoncer un office (messe), une cérémonie (mariage, baptême). Mais une seule cloche résonne pour des obsèques.

La même sonne le glas pour annoncer un décès par des séries de battement de 3 minutes, deux séries s'il s'agit d'un homme, trois s'il s'agit d'une femme. Elle sonne à nouveau au jour des obsèques, au début et à la fin de la cérémonie.

Une fois par an les cloches se taisent en mémoire de la mort du Christ : du Vendredi Saint jusqu'au dimanche de Pâques.

Si l'usage des cloches relève avant tout du culte catholique, elles peuvent être utilisées, à la demande de la mairie pour sonner le tocsin (un coup répété longue-

ment), en cas de guerre ou de catastrophe (incendie, inondation, tempête...) ou à l'occasion de célébrations civiles : 14 juillet, 11 novembre et 8 mai.

Enfin, le clocher dispose également d'une horloge électrique alignée sur l'heure exacte de l'horloge atomique de Francfort. Elle s'ajuste automatiquement aux heures d'hiver et d'été.

En cas de coupure de courant, elle se recale automatiquement après le retour de l'électricité.



En haut, la plus petite cloche (490 kg), donne le La et, en bas, la plus grosse (1 000 kg) donne le Mi.

Infos pratiques

• Mairie

70 Place des Tilleuls 24800 Saint-Pierre-de-Côle

Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**

Accueil du public : du lundi au vendredi
de **9h00** à **12h00**.

Permanences :

Franck Besse, maire : sur rendez-vous

Site internet : *saint-pierre-de-cole.fr*

Alimentation, mise à jour : Jacques Minier.

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

Accueil périscolaire (garderie) : ouvert de **7h30** à **8h50**
et de **16h30** à **19h00**

Tél : **05 53 62 21 18**

• Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de **9h15** à
11h50

• Déchetterie des Planeaux à Thiviers

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de **08h30** à
12h00 et de **13h30** à **18h00**. Mardi de **13h30** à **18h00**.

Urgences

Depuis un fixe ou un mobile : **112**

ou

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**
entre **7h00** et **19h00**

Défibrillateur :

Il est placé sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les
instructions figurant sur l'appareil.

Centre antipoison (Bordeaux) :

05 56 96 40 80

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :
05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après **20h**)
et du week-end (du samedi **12h00** au lundi **9h00**) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) :
3237 (0,34 € la minute).

État-Civil

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), ne sont publiés ci-après que les avis pour lesquels un consentement écrit a été donné par les personnes concernées ou leurs représentants.

Naissances

- **Magret Bonnefond Lyanna**, fille de **Bonnefond Océane** et de **Magret Dimitri, Adrien**, derrière le bourg, née le 20 février 2023 à Périgueux
- **Merlhe Justine**, fille de **Blois Amélie, Marie** et de **Merlhe Alexis**, La Bélonnie, née le 02 mai 2023 à Périgueux

Décès

- **Claude, Marcel Bastide** né le 04 janvier 1936, domicilié Le Montet, décédé le 30 décembre 2022 à Périgueux.
- **Émilie Ferrant** née le 09 mai 1929, domiciliée à Puy Bélaire, décédée le 08 janvier 2023 à Périgueux.

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page: Jacques Minier

Ont collaboré à ce numéro : *Comité des fêtes* : Marilyn Desgraupes ; *Club de l'Amitié* : Marie-Claude Lahieyte ; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay ; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri ; *Renaissance du Vieux Bruzac* : Sonia Breux ; *École intercommunale* : Élodie Nafteux ; *accueil périscolaire* : Isabelle Meynard ; *Les Petits Chapellois* : Estelle Ravel ; *mairie* : Laurence Sallenave et Philippe Banchieri. *Autres articles* : Philippe Banchieri, Daniel Desthomas, Jean-Michel Lahieyte.

Photographies : Jacques Minier, bénévoles et membres des associations.

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle.

Tirage : 250 exemplaires. **Distribution** : les conseillers municipaux avec Robert Lassimouillas.

Le mot du maire

Notre projet de construction de quatre nouveaux logements sociaux, en partenariat avec Dordogne Habitat, commence à se préciser.

Les travaux de viabilisation de la rue qui va les desservir devraient commencer à l'automne et la construction des bâtiments à la fin de l'année.

Ils permettront de mieux répondre aux nombreuses demandes dont notre commune fait l'objet du fait de son attractivité due à la présence de services publics (école, agence postale) et de commerces stables.

Mais notre qualité de vie tient aussi à la bonne tenue de notre environnement.

Je salue le gros travail exécuté ce printemps par les nombreux bénévoles qui ont installé baboyes et planta-

tions qui devrait nous permettre, je l'espère, d'obtenir une « Fleur » du label *Villages fleuris*.

Mais pour que cela réussisse, il est impératif que chacun respecte la propreté de notre espace commun, notamment les propriétaires de chiens que j'appelle à la responsabilité (*voir ci-dessous*).

Je souhaite à tous de bien profiter des nombreuses manifestations offertes cet été par les membres de nos associations et les nombreux bénévoles qui s'y dévouent sans compter, pour que notre commune soit agréable à vivre pour ses 427 habitants et ses nombreux visiteurs.

Infos diverses

Recensement

Voici le bilan de la campagne de recensement qui s'est déroulée début 2023.

La population est estimée à 427 habitants, le même nombre que lors du recensement de 2017.

Le nombre de logements se répartit comme suit :

- 236 résidences principales (206 en 2017)
- 66 résidences secondaires (50 en 2017)
- 24 logements vacants (44 en 2017)
- 0 logement professionnel (6 en 2017).

Déjections canines sur le domaine public

Depuis plusieurs mois, nous observons une recrudescence des déjections canines sur la voirie, les trottoirs et les places de la commune.

Nous rappelons aux propriétaires des chiens qu'ils doivent récupérer les besoins de leurs chiens et les ramener chez eux.

Nous avons dû mettre pour rappel à l'ordre des panneaux qui ne sont pas très "heureux" et ce serait sympa de pouvoir les enlever lorsque que tous les propriétaires auront fait preuve de civilité.

Si cela ne s'améliorait pas le maire serait amené à prendre des dispositions plus drastiques (courrier au propriétaire fautif puis amende).

Fermeture du Chemin de l'Ancienne Carrière

En raison d'un important affaissement survenu sur la voute d'une ancienne carrière de pierre située sous le passage du Chemin de l'Ancienne Carrière, et après avis d'un technicien du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le maire a pris un arrêté classant le chemin en voie sans issue.

Deux accès seront réservés aux riverains, l'un par la D68, l'autre par la route de Lempzours (*sur la photo*).

Des panneaux de signalisation ont été installés dernièrement ainsi qu'une barrière.



Conseil municipal

Budgets

Compte administratif 2022 de la commune

Le conseil a approuvé le compte administratif de la commune pour l'année 2022 comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 323 209 €
- Recettes : 383 640 €

Reste à réaliser en dépenses : 24 188 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 62 158 €
- Recettes : 104 510 €

Reste à réaliser en recettes : 5 547 €.

Affectation du résultat 2022 de la commune

Les résultats du compte administratif 2022 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice 2022 : 60 430 €
- Excédent cumulé au 31/12/2021 : 213 691 €
- Bénéfice net cumulé : 274 121 €

Section d'investissement

- Résultat de l'exercice 2022 : 42 352 €
- Déficit cumulé au 31/12/2021 : - 10 757 €
- Bénéfice net cumulé : 31 595 €
- Total restes à réaliser : - 18 641 €
- Bénéfice net cumulé : 12 954 €

Le conseil décide de reporter les bénéfices net de fonctionnement et d'investissement.

Compte administratif 2022 de l'assainissement

Le conseil a approuvé le compte administratif de l'assainissement pour l'année 2022 comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 41 712 €
- Recettes : 48 833 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 26 616 €
- Recettes : 48 200 €.

Budget primitif 2023 de la commune

Le budget primitif pour 2023 a été voté comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 684 118 €
- Dépenses de fonctionnement : 684 118 €
- Recettes d'investissement : 333 984 €
- Dépenses d'investissement : 333 984 €.

Affectation du résultat 2022 de l'assainissement

Les résultats du compte administratif 2022 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice 2022 : 7 120 €
- Excédent cumulé au 31/12/2021 : 17 120 €
- Excédent net cumulé : 24 222 €

Section d'investissement

- Résultat de l'exercice 2022 : 21 583€
- Excédent cumulé au 31/12/2021 : 37 720 €
- Excédent net cumulé : 59 289 €
- Total restes à réaliser : 0 €
- Bénéfice net cumulé : 59 289 €

Le conseil décide de reporter les excédents de fonctionnement et d'investissement.

Budget primitif 2023 de l'assainissement

Le budget primitif de l'assainissement pour 2023 a été voté comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 69 484 €
- Dépenses de fonctionnement : 69 484 €
- Recettes d'investissement : 86 177 €
- Dépenses d'investissement : 86 117 €.

Par ailleurs, une subvention communale de l'assainissement a été décidée au profit de l'assainissement.

Taux d'imposition des taxes locales

Le conseil décide d'augmenter d'un point le taux d'imposition des taxes locales ce qui les porte à :

- Taxe foncière des propriétés bâties : 51,33 %
- Taxe foncière des propriétés non bâties : 10,33 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 10,33 %.

Redevances d'occupation du domaine public

Conformément à la réglementation, le conseil fixe les montants des redevances d'occupation du domaine public par les différents opérateurs comme suit pour 2023 :

- Réseau de transport et de distribution d'électricité : 234 €
- Réseau de distribution de gaz : 171 €.
- Opérateurs de téléphonie : 1 170 €.

Conseil municipal

Budgets (suite)

Subventions aux associations

Le conseil attribue les subventions suivantes, pour un montant total de 5 095 € :

- Comité des fêtes : 3 385 € (dont 3 200€ pour le feu d'artifice)
- Club de l'Amitié : 185 €
- Comice agricole cantonal : 100 €
- Société de pêche les Amis de la Côte : 185 €
- Amicale des sapeurs pompiers de Thiviers : 100 €
- Renaissance du vieux Bruzac : 185 €
- Comité Cancer : 100 €
- En val de Côte : 185 €
- Les Petits Chapellois : 100 €
- Association de chasse de la Renardière : 185 €
- Association Jame's Band : 185 €
- UDAF : 100 €
- Association Espoir : 100 €.

La subvention habituellement versée à l'Amicale des anciens Combattants est mise en attente d'une décision

de son assemblée générale, son président l'ayant refusée.

Deux nouvelles associations font l'objet d'une subvention :

- L'UDAF qui finance la présence mensuelle du Connected Bus qui bénéficie à plusieurs administrés
- ESPOIR de Thiviers qui intervient auprès de personnes en difficulté.

Abandon de créances

Le conseil prend acte de la demande du trésorier-receveur municipal de porter en non-valeur un montant de 322 € de créances n'ayant pu être recouvrées malgré les procédures juridiques engagées.

Questions diverses

Vérification des installations

La réglementation impose une vérification périodique de l'état des installations électriques et gazières des bâtiments communaux, recevant du public ou des employés communaux, qui comprennent :

- la mairie
- la salle des fêtes et la chaufferie à bois
- Le restaurant scolaire
- l'école
- l'agence postale communale
- l'église
- l'atelier communal.

Un appel d'offre ayant été lancé auprès d'organismes agréés, trois d'entre eux s'étaient portés candidats :

- l'APAVE de Périgueux
- VERITAS de Périgueux
- SECOPREV de Limoges.

Après avis de la commission communale concernée, le conseil choisit l'entreprise SECOPREV de Limoges pour un montant annuel de 840 € TTC.

Construction de quatre habitations

La rue de l'École buissonnière doit être viabilisée en vue de la construction prochaine de quatre habitations par Dordogne Habitat. Cela leur apportera un accès direct et fluide vers la D78 et vers le bourg.

Un appel d'offres a été lancé pour choisir un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Trois bureaux d'études se sont portés candidats :

- ACTEBA de Périgueux
- A2I de Saint-Pardoux-la-Rivière
- CESO de Périgueux.

Après examen des dossiers présentés, le conseil attribue le marché à l'entreprise A2I pour un montant de 8 395 € TTC.

Les travaux de voirie débiteront en septembre et la construction des logements en fin d'année.

Conseil municipal

Vie scolaire

Tarifs de la cantine scolaire

Compte tenu de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, le programme E-Quilibre qui élabore des menus équilibrés et fournit une partie des denrées pour la cantine scolaire a porté son prix de repas à 2,041 € au 1^{er} janvier 2023 (au lieu de 1,80 €).

Les tarifs de la cantine n'avaient pas été revalorisés depuis 2019 et ce malgré des augmentations survenues depuis, notamment en 2022 ; le conseil décide, pour 2023, de les porter à :

- 2,90 € pour les enfants
- 5,00 € pour les adultes.

Syndicat à vocation scolaire

Budget

Le Syndicat à Vocation Scolaire (SVS) de La Chapelle-Faucher assure le transport des élèves sur le regroupement pédagogique des communes de La Chapelle-Faucher, Saint-Pierre-de-Côle, Lempzours et Saint-Front-d'Alemps qui totalise 35 élèves. Il finance aussi l'assistante de l'école maternelle de La Chapelle-Faucher (ATSEM).

Ses frais de fonctionnement se montent à 814,36 € par élève pour l'année 2023. Pour les 8 écoliers domiciliés sur la commune de Saint-Pierre, cela représente un coût de 6 514,88 €.

Évaluation de l'école

Prévue par la loi, une évaluation du fonctionnement des écoles du regroupement a été réalisée par une commission composée de membres du corps enseignant venus de Bordeaux. Après avoir auditionné, les élèves, des parents, les enseignantes et les élus, la commission s'est déclarée agréablement surprise par le bon fonctionnement de l'école, ayant trouvé les élèves « *heureux dans leur école* » et a fourni quelques recommandations pour l'améliorer encore.

Cycle Piscine

Dans le cadre du programme de l'école primaire, un cycle piscine est organisé pour les élèves du CE1 au CM2 à la piscine de Nontron. Le coût total est estimé à 1 935 € pour l'année.

Ce montant est partagé par les communes du regroupement pédagogique en fonction du nombre d'élèves participants, de la façon suivante :

- La Chapelle-Faucher, 8 enfants : 774 €
- Saint-Pierre-de-Côle, 3 enfants : 290,25 €
- Lempzours, 6 enfants : 580,50 €
- Saint-Front-d'Alemps, 2 enfants : 193,50 €
- Saint-Jean-de-Côle, 1 enfant : 96,75 €.

Ce montant est prévisionnel, il sera ajusté en fonction des séances réellement effectuées et du nombre d'élèves participants.

L'Agence Postale rénovée

L'Agence Postale communale a rouvert en début d'année après des travaux de rénovation, financés à 50 % par La Poste.

Sa gérante, Joëlle Borloz vous y accueille **du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45**, pour offrir les services postaux suivants :

- **acheter** : des **timbres**, des **enveloppes** Prêt-à-Poster, des **emballages** pour vos colis, des services de **réexpédition** et de **garde** de votre courrier.
- **déposer** ou **retirer** : vos lettres, colis, lettres recommandées,...
- effectuer des **opérations financières**.
- souscrire à des forfaits de **téléphone mobile** adaptés à vos besoins.



École communale

Voyage scolaire

Les enfants de l'école ont pu réaliser leur voyage scolaire autour de l'astronomie durant la première semaine du mois d'avril. Au programme : visite du manoir des sciences, une journée au Futuroscope et la visite d'un planétarium avec pour guide l'astrophotographe Olivier Sauzereau.

Durant ces trois jours, les enfants ont enrichi leurs connaissances, vécu et réalisé des expériences très variées,

découvert de drôles de cadrans solaires...

Ils ont séjourné dans un manoir du XVIII^e siècle.

Nous remercions la mairie de Saint-Pierre-de-Côle, les différentes municipalités du RPI, l'Amicale laïque et les entreprises Nexo et Barbarie qui ont aidé financièrement la coopérative de l'école pour financer le voyage. Nous remercions aussi Stéphane, notre cuisinier, qui nous a permis de réaliser des planètes, des étoiles ou des satellites à déguster !



Commémoration du 8 Mai 1945

De nombreux élèves de la classe ont participé à la commémoration du 8 mai 1945. A cette occasion, ils ont lu un extrait du poème de Jean Tardieu, Oradour (voir p.10).

Au programme de l'année prochaine

L'année prochaine notre thème sera celui des échecs et nous espérons agrandir le jardin que la mairie a mis à notre disposition pour pouvoir, de nouveau, manger des légumes de notre potager !

Après les salades et les radis, nous verrons si les choux et les potirons semés récemment pourront être dégustés cet automne.

Élodie Nafteux



Histoire locale

Un annuaire de la Dordogne de 1938 (photo) nous a été transmis par Éric Lacourarie de Lempzours. À la page de notre commune qui comptait 726 habitants à l'époque, sont recensées les personnalités suivantes :

- Maire : Barbut
- Adjoint : Clergeaud, Sigaud
- Conseillers : Bonnefond, Bozcouzareix, Dussoutour, Barbut, Lacour, Combalier, Delage, Rebière, Hellier.
- Secrétaire de mairie : Dussoutour
- Tambour-afficheur : Viguri
- PTT : Aupetit (Vve)
- Receveur ruraliste : Richard



- Culte : Busset
- Instituteur : Moreau
- Institutrices : Moreau (Mme), Brouillaud (Mlle)
- Sociétés diverses : (...) pêche à la ligne : Léonard, président
- Marchés : deuxième lundi de janvier, dernier jeudi de mars, 20 août, deuxième lundi de juin et 19 novembre.
- Autobus : Brantôme-Thiviers.

Une autre rubrique intitulée *Commerçants et industriels* énumère des personnalités de l'époque, mais la place manquant, cela pourra faire l'objet d'une future publication...

Vie des associations

Amicale les Petits Chapellois

Bonjour à tous les habitants de St Pierre-de-Côle, L'aventure de l'association a commencé il y'a 11 ans. Avec un groupe de parents nous avons eu l'idée de créer une association afin de favoriser les rencontres entre les parents et les enfants des communes de notre RPI (St-Pierre, La Chapelle, Lempzours, St-Front-d'Alemps et Eyvirat) et aider nos écoles dans leurs différents projets.

Cette année est ma dernière année en tant que présidente ainsi que Mme Millot (secrétaire) car nos enfants entrent au collège. Un nouveau président et une nouvelle secrétaire prendront bientôt le relais. Nous leur souhaitons une réussite dans leurs futurs projets. Je resterai aussi à leur écoute et à leurs besoins afin de leur faire profiter de mon expérience.

Je remercie les mairies pour les aides qu'elles ont apportés à notre association que ce soit du domaine fi-

nancier, des prêts de salle et de matériels durant toutes ces années.

J'en profite pour vous remercier les associations, les parents et les habitants des différentes communes pour votre soutien lors de nos différentes manifestations.

Ainsi qu'à M. Fournier Maurice de la commune de La Chapelle et Mme Mazière Delphine (présidente de la pétanque de St-Pierre-de-Côle) qui nous ont soutenus financièrement cette année.

Enfin le meilleur pour la fin, un grand merci à Stéphane Rougier et sa compagne Jackson qui ont durant ses 11 ans réalisé de supers repas lors de nos différentes manifestations. Grâce à eux nous avons pu proposer différentes prestations de qualités.

Merci à tous pour votre soutien lors de ses années

Estelle Ravel, la présidente

Une année d'activités

- Samedi 10 septembre, **Accrobranche** à Cornille. Une vingtaine d'enfants étaient présents lors de cette sortie qui a vraiment été appréciée par nos petits ainsi que par les adultes.

- Dimanche 13 novembre, **jeux de société**. Une trentaine de personnes se sont retrouvées pour ce moment convivial pour des jeux en intérieur et en extérieur.

- Marchés de Noël des communes du RPI : nous avons tenus un stand vente de gâteaux et d'objets de Noël fabriqués par les élèves des deux écoles. Nous avons aussi vendus le livre recettes réalisés par les familles.

- Samedi 18 mars : nous avons accueilli une cinquantaine de personnes pour fêter la **St Patrick** et découvrir repas, bières et musique irlandais, dans une ambiance festive.

- Samedi 13 mai : sortie **Bowling** à Trélissac, offerte par notre association à une vingtaine d'enfants qui ont testé, pour certains la première fois, cette activité. Bonne ambiance au rendez-vous !!!

- Samedi 30 juin : **soirée Les années folles** (1920) une décoration type guinguette va être mise en place sur le parking de l'école : guirlande, table avec des décorations faites par les élèves de St-Pierre, divers stands kermesse,...

Au programme :

1- Animation « Jeux en bois » proposée par l'association Boules et Billes, et jeux divers (chamboule tout, tombola,...) proposés par l'association. Les animations sont offertes par l'association sauf pour les stands ou des lots seront à gagner.

2- Restitution du travail des élèves des écoles de La Chapelle-Faucher et de St-Pierre-de-Côle. Suivi d'un apéro avec ambiance musicale (orgue de barbarie) et d'un repas entrecôte ou grillade/frites et d'une ambiance musicale plus rythmée (sono).

Autres contributions :

- Achats de jeux de Noël pour les deux écoles. Jeux et jouets pour la maternelle et matériels de jardinage pour les élèves de St Pierre.

- Une aide financière (1 500 €) a été versée à l'école de St Pierre-de-Côle pour son voyage au Futuroscope.

- Nous avons aussi financé les ateliers jardinages (480 €) ainsi qu'une sortie culturelle pour l'école de La Chapelle-Faucher.

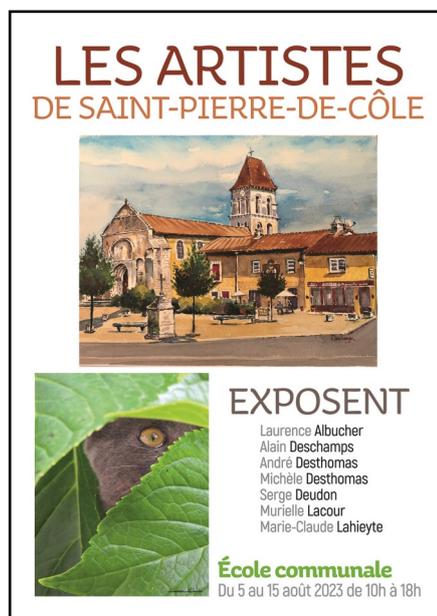
- Enfin nous financerons grâce au don de monsieur Fournier la sortie scolaire de fin d'année pour les élèves des deux écoles à l'étang de Miallet début juillet.

Vie culturelle

Exposition de peintures et de photographies à l'école communale

Une exposition de peintures et de photographies d'artistes de Saint-Pierre-de-Côle se tiendra **du 5 au 15 août** dans les locaux de l'école communale, à côté de la mairie.

Seront exposés les tableaux d'Alain Deschamps, un peintre reconnu qui a obtenu de nombreuses récompenses, André Desthomas, Michèle Desthomas, Murielle Lacour, Marie-Claude Lahieyte et des photographies Laurence Albucher et Serge Deudon.



La vie des associations

Renaissance du vieux Bruzac

Un bon début d'année

La troisième participation de l'association à l'évènement « châteaux en fête » a été une réussite. Un peu moins d'animations cette année, mais plus intenses, ont vu un public nombreux (250 personnes) franchir le porche du château au cours du week-end des 15 et 16 avril pour venir découvrir la vie quotidienne dans un château du Moyen-âge.



Concert de harpe celtique

Puis le concert de harpe celtique qui a eu lieu en l'église de St Pierre a été donné par Katia Van Loo devant 70 personnes.

Que la paroisse et la commune soient remerciées pour l'utilisation de l'église. Nous sommes bien décidés à participer à nouveau l'an prochain à cet événement organisé par le Conseil Départemental du Tourisme de la Dordogne.

Le jardin médiéval

Au printemps, un nouveau chantier avec l'association « Sem & Vol » dont huit jeunes et moins jeunes venant de différents pays d'Europe ont poursuivi l'aménagement du jardin médiéval qui se compose aujourd'hui de plusieurs « carrés » de végétaux : aromatiques et médicinales, légumes... (photo ci-contre)

Une réflexion est engagée pour un éventuel chantier en septembre.

Programme été/automne 2023

Été

- Ouverture du site à la **visite** entre le **14 juillet** et le **15 août**, seulement les week-end et jours fériés, de 11h30 à 18h30 sauf le dimanche 23 juillet où le site fermera à 17h en raison du concert. Entrée au chapeau.
- **Dimanche 23 juillet 17h30**, en l'église de St-Pierre-de-Côle, concert de Manoé Grandvuiet, jeune violoniste de 11 ans. Entrée au chapeau.
- **Mercredi 9 août 11h30**, au château, visite médiévale gourmande avec des dégustations de recettes médiévales tout au long de la visite. Sur réservation 15 € adultes et 7 € pour les 6-10 ans.

Automne

- **Ouverture du site le dimanche 17 septembre** pour les journées du Patrimoine avec des animations.
- **Festival de la Côle les 14 et 15 octobre** en l'église et dans la salle des fêtes de St-Pierre avec pour thème « croyances et superstitions au Moyen-âge » avec, comme tous les ans, des conférences, animations et un spectacle médiéval : conférence musicale avec trois musiciens professionnels et un récitant.



La vie des associations

Amicale des anciens combattants

Commémoration du 8 mai 1945

Une belle cérémonie, toujours aussi suivie, avec, toujours présents, les élèves accompagnés de nombreux parents, conduits et préparés par Mme Naftoux; leur institutrice et directrice de l'école.

Voici le poème dont ils se sont partagés la lecture avec en regard les prénoms des enfants qui ont lu le passage.

Oradour			
Oradour n'a plus de femmes	→ <i>Augustine</i>	Oradour je n'ose plus	→ <i>Sophia</i>
Oradour n'a plus un homme		Lire ou prononcer ton nom	
Oradour n'a plus de feuilles		Oradour honte des hommes	→ <i>Jade</i>
Oradour n'a plus de pierres		Oradour honte éternelle	
Oradour n'a plus d'églises			
Oradour n'a plus d'enfants		Oradour n'a plus de forme	→ <i>Sarah-Lou</i>
		Oradour femmes bi hommes	
Plus de fumée plus de rires	→ <i>Axel</i>	Oradour n'a plus d'enfants	
Plus de toits plus de greniers		Oradour n'a plus de feuilles	
Plus de meules plus d'amour		Oradour n'a plus d'églises	
Plus de vin plus de chansons		Plus de fumées plus de filles	→ <i>Emma</i>
		Plus de soirs ni de matins	
Oradour j'ai peur d'entendre	→ <i>Louis</i>	Plus de pleurs ni de chansons	
Oradour je n'ose pas			
Approcher de tes blessures		Oradour n'est plus qu'un cri	→ <i>Mathis</i>
De ton sang de tes ruines		Nom de la haine des hommes	
Je ne peux pas je ne peux pas		Nom de la bonté des hommes	
Voir ni entendre ton nom			

Jean Tardieu

Société de chasse la Renardière

L'Assemblée générale de la Société de Chasse la Renardière eu lieu le 26 Mai dernier. Le bureau a été renouvelé (*ci-contre*).

Les chasseurs font partie des acteurs de l'aménagement du territoire rural et travaillent à la préservation des espaces naturels (entretien des chemins, plantation des haies ou de bosquets,...).

Ils sont aussi à l'écoute des agriculteurs et des propriétaires dans le but d'ériger des clôtures afin de protéger leurs cultures ou leurs terrains.

C'est ainsi que des membres de notre société de chasse ont participé, en novembre dernier, en partenariat avec des jeunes de la Maison familiale rurale de Thiviers, à la plantation d'une haie à la ferme des Causses de Cesserou. Ceci dans le but de concilier pratique agricole et biodiversité entre agriculteurs et chasseurs, autour d'un même territoire.

Rendez-vous : un repas Méchoui sera organisé le Samedi 25 Novembre prochain.

Le bureau de l'association

- **Francis Aubin**, président
- **Jean-Jacques Sarlandie**, vice-président
- **Frédéric Bappel** Trésorier,
- **Michel Sicard**, trésorier adjoint,
- **Jean-Didier Raby**, secrétaire
- **Pascal Rousseau**, secrétaire adjoint.

Périodes de chasse

Chaque année, d'importants dégâts ont lieu dans les cultures, pour les limiter, la chasse à l'approche/affût peut être pratiquée par les agriculteurs/chasseurs sur autorisation individuelle de la préfecture. Elle est possible tous les jours, une heure avant le lever du soleil et une après son coucher, dans les périodes d'ouverture.

- Chevreuil : du 1^{er} juin au 11 septembre (tir du brocard uniquement, sauf dérogation)
- Sanglier : à partir du 15 août
- Ouverture générale : le 10 septembre.

Comité des fêtes

Concours de belote du 8 avril. Merci d'être venus si nombreux au concours de belote annuel, les participants sont tous repartis ravis avec leurs cadeaux. À l'année prochaine sans faute

Spectacle théâtral, avec le théâtre de *La pièce montée* de Champcevinel le 25 mars Un excellent moment de partage, de rires, de convivialité.

Merci aux personnes qui sont venus de loin pour voir le spectacle.

Enchantés par l'accueil, ils nous ont promis de revenir l'an prochain.



Programme 2023 du Comité des fêtes

- 5 et 6 août : fête patronale
- 15 août : vide grenier
- 1^{er} octobre : loto
- 10 décembre : marché de Noël

Amicale des pêcheurs

Depuis le début d'année, il y a eu deux alevinages en truite Fario de souche Dronne les 15 mars dans le Fon Pépy (100) et le St Clément (2 000) et ensuite le 12 avril en plusieurs points de la Côte (18 000) avec des alevins déjà nourris.

Lâchers de truites

L'ensemble des alevins provient de la salmoniculture de Brantôme avec des œufs provenant de celle de Mouleydier. (près de Creysse).

L'ouverture de la truite a eu lieu le samedi 11 mars 2023.

Nous avons procédé à un lâcher au préalable de 120 kg de truites d'environ 250 g.

Nous allons être confronté à l'augmentation de la température de l'eau.

Quant au niveau et au débit de la Côte, peut-être que le soutien du barrage de Miallet nous permettra de passer l'été.

Fleurissement de la commune

Pour le fleurissement, nos amis les baboyes sont de retour avec des nouveaux arrivés.

Un grand merci pour l'extraordinaire travail des bénévoles, on est sur la bonne voie pour que la commune obtienne une « Fleur » bien méritée.

Marylin Desgraupes-Haccart



En val de Côte

Thé dansant

Le dimanche 14 Mai 2023 a eu lieu un Thé Dansant animé par Martine Thierry.

Cet après-midi c'est déroulé dans une ambiance chaleureuse malgré une faible affluence, mais encore merci à tous ceux qui sont venus.



Festivités à venir

Journée patrimoine du 16 et 17 Septembre sur l'eau dans notre commune avec exposition, des témoignages de bénévoles de la commune et conférence animée par Jean-Michel Lahieyte .

Le dimanche 5 Novembre : Journée de l'arbre avec des exposants et aussi un vide grenier.

Chantal Gay

Club de l'amitié

Une année du Club ...

Les années du Club se suivent, sont organisées selon le même modèle, et pourtant ne se ressemblent pas...

Les animations 2023 , (faites ou à faire) :

- mercredi 18 janvier 2023 : **AG du Club de l'Amitié**. Nous avons fait le bilan des finances, des activités et des animations pour 2022 et donné le récapitulatif des activités et des animations prévues pour 2023. Nous pouvons annoncer 97 adhérents à ce jour. Le bureau comptera un membre en moins, Marie-France . Marie-Claude se charge du secrétariat à partir de maintenant. Le prix de la cotisation annuelle est maintenu à 16 €. Rappelons que l'adhésion au Club donne droit à des tarifs préférentiels pour les sorties, le repas...
- - dimanche 22 janvier : **Galette**, avec projection et vente (3€) d'un DVD sur la vie du Club l'année précédente.
- -dimanche 19 février : **Chandeleur**, avec bien sûr dégustation de crêpes !
- - dimanche 5 mars : **Loto** avec de nombreux lots alimentaires. Comme d'habitude, bonne participation.
- samedi 1^{er} avril : **veillée** avec le conteur Daniel **Chavaroche** pour son nouveau spectacle « *Ceux de Canteloube* ». L'entrée était à 7 € pour un spectacle de qualité.
- samedi 20 mai : **clôture de la saison de marche** : dernière marche de l'année suivie du repas de la marche à 12 €. Comme chaque année, plus de convives (70), que de marcheurs (26) ! Une ambiance bien sympathique !
- -mardi 30 mai : « *Cette année-là* », spectacle au **théâtre** de Périgueux, au prix de 15 € par personne. Nous nous y sommes rendus grâce au co-voiturage.
- mercredi 14 juin : c'est le voyage du Club ! **En Charente-Maritime** : **Mornac/s-Seudre, Royan**, restaurant suivi d'une promenade en bateau dans l'estuaire. Départ 7h de la place de Saint-Pierre, et débarquement, euh... retour à 20h30 au même endroit.

À venir...

- 15 août : c'est la traditionnelle **brocante** organisée par le Comité des Fêtes. Le Club participera et vendra des crêpes. Pensez à faire vos commandes le matin pour être rapidement servis.

Les activités hebdomadaires

Chaque semaine, dans les locaux du Club, les activités proposées se succèdent, ouvertes à tous les adhérents :

- le lundi, de 15h à 16h : **danse**
- le mardi, de 14h30 à 17h : **bricolage**
- le mercredi, de 17h30 à 19h15/19h30 : **atelier d'occitan**
- le jeudi, de 14h30 à 17h : **cartes, jeux...**
- tous les 3èmes samedi du mois, **marche**, avec Robert et Paulette: rendez-vous devant la Mairie à 14h30

Contacts : la présidente, Christine (06 70 56 07 74) et aussi Michèle pour le bricolage (06 14 51 82 68) ou Marie-Claude pour l'Occitan (06 74 37 59 27), Paulette pour la marche (05 53 52 40 26). Pour la danse, direction collégiale, s'adresser à Christine.

- dimanche 10 septembre : **paëlla** au camping («ole ! » dira Robert) . Pourquoi changer une équipe qui gagne ? Nous faisons appel depuis plusieurs années au même traiteur, pour le même plat, dont le succès n'a pas été démenti.
- dimanche 22 octobre : le **repas annuel** du Club ! Pas tout à fait tout à fait comme d'habitude cette année, car ce sont les quarante ans du Club. Le thème est donc «*Quarante printemps*», on pourrait dire «*Quarante balais*» mais c'est nettement moins mignon. Le repas sera animé par un spectacle vintage, mis au point par des membres du Club tout au long de l'année qui précède.

Marie-Claude Lahieyte

